

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2021

Présents : M. Jean-Paul Robin, M. Georges Montel, Mme Annie Copéret, M. Patrick Favre, Mme Anne-Marie Fuet, M. Yves Bodot, Mme Pascale Charles, Mme Catherine Cinquin, Mme Charlotte Congretel, M. Paul Desplace, Mme Stéphanie Khalil, Mme Catherine Lefert, M. Adrien Perron, M. François Rivier.

Secrétaire de séance : Annie Copéret

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} mars 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} mars 2021.

Informations

Monsieur le Maire informe le conseil :

- qu'un mail a été reçu en mairie vendredi soir pour apporter une réponse au plus tard lundi midi, à monsieur le Préfet, concernant le maintien ou non des élections régionales les 13 et 20 juin prochains.
- d'un courrier de M. et Mme Thierry Desmules.
- d'une demande d'adhésion à « ville prudente » pour lutter contre l'insécurité routière.
- d'un courrier de Jean-Paul et Joëlle Rampon.
- qu'un distributeur à pizzas va être installée à Saint-Vincent d'ici fin juin sur un domaine privé.
- que le nombre de donneurs pour la collecte de sang du 26 janvier dernier a été de 112 dont 10 nouveaux.
- que le secrétariat de mairie sera fermé du 19 au 25 avril inclus.

Approbation du Compte Administratif 2020

Distribution aux conseillers du compte administratif 2020 officiel présenté par chapitre et par opération, et des résultats du compte de gestion 2020 du Trésor Public.

Annie Copéret, adjointe aux finances, présente ce compte administratif dont les résultats sont les suivants :

Fonctionnement : résultat de l'exercice 2020 : 108 223,15 €
 résultat de clôture de l'exercice 2020 : 180 206,49 €

Investissement : résultat de l'exercice 2020 : 25 083,94 €
 résultat de clôture de l'exercice 20 256,04 €

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020.

Retour de Monsieur le Maire.

Approbation du Compte de Gestion 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2020 établi par le receveur municipal et dont la comptabilité est identique à la comptabilité communale.

Vote des taux 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de maintenir les taux 2020 à savoir :

- 10.73% pour la taxe d'habitation (*pour les résidences secondaires*) - 14,64% pour la taxe foncière bâti + récupération de la part départementale foncier bâti de 11.03% soit taxe foncière bâti de 25.67% - 15.95% pour la taxe foncière non bâti.

Affectation de résultat 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats au budget primitif 2021 de la manière suivante :

Article R002 : résultat de fonctionnement reporté = 156 839,49 €.

Article 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé = 23 367 €.

Approbation du budget primitif 2021

Distribution aux conseillers des documents officiels du budget primitif 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2021 tel que présenté et s'équilibrant en section de fonctionnement pour 690 985,49 €, en section d'investissement pour 100 120 €, soit un budget total de 791 105,49 €.

Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

PLU : report de crédit de 6 072 €

Eglise : report de crédit de 4 536 €

Acquisition foncière : report de crédit de 858 €

Travaux divers voirie : report de crédit de 644 € + proposition nouvelle 13 767 €

Bâtiments divers : proposition nouvelle de 1 500 €

Lotissements : proposition nouvelle de 14 440 €

Adhésion à la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE visant à financer l'ingénierie et à planifier les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics – appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA

La communauté de communes Saône-Beaujolais a été reconnue lauréate en décembre 2020, de l'appel à manifestation d'intérêt « soutien aux élus : qualitatif, Organisé, Intelligent et Ambitieux » dit AMI SEQUOIA. La CCSB est coordinatrice du groupement. La CCSB et les 35 autres communes membres sont les bénéficiaires du groupement.

Pour la commune de Régnié-Durette, la participation à l'AMI SEQUOIA l'engage :

- A financer à hauteur de 50% les études préalables aux actes de rénovation,
- A engager des travaux de rénovation énergétique sur 50% des bâtiments communaux ayant bénéficié d'études,
- A mettre en place les outils de suivi des consommations énergétiques et à faire remonter ces données à la CCSB pour l'évaluation du projet,
- A communiquer sur le projet : la commune, bénéficiaire final du programme ACTEE, devra systématiquement apposer le logo CEE et le logo du programme ACTEE sur les supports de communication en lien avec les opérations ou travaux (plaquette, panneau de chantier, article, réseaux sociaux, ...) bénéficiant de financements versés par la Communauté de Communes Saône-Beaujolais dans le cadre de ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la participation à l'appel à projets SEQUOIA, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE (PRO-INNO 52), autorise Monsieur le Maire à mobiliser tout autre

cofinancement mobilisable, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Commissions communales et intercommunales

Syder

Georges Montel informe le conseil qu'il sera recontacté dans l'été par le Syder concernant la reconversion de l'éclairage public en LED.

Commission communication

Anne-Marie Fuet informe le conseil :

- qu'une réunion a eu lieu le 16 mars dernier pour travailler sur le panneau d'entrée du village à Saint-Vincent.
- que le panneau « entrée du village » en bas de la rue du bourg devrait bientôt être modifié avec l'ajout des mentions « mairie-école » et « bar-multiservices ».
- que la commission effectue le tour de la commune pour repérer les panneaux obsolètes ou illisibles.

Commission culture

Anne-Marie Fuet, informe le conseil que la commission s'est réunie le 17 mars dernier pour réfléchir sur une journée festive qui pourrait avoir lieu le 14 juillet, si la situation sanitaire le permet.

Commission culture CCSB

Anne-Marie Fuet informe le conseil qu'une réunion a eu lieu le 6 avril en visio.

Présentation du nouveau dispositif Education Artistique et Culturelle (EAC) remplaçant le CCAB, dissous depuis la fin de l'année 2020. Le souhait serait de travailler avec les écoles et collèges en proposant de multiples d'activités artistiques. Une rencontre avec toutes les écoles devrait avoir lieu d'ici fin juin. En mars 2022 un spectacle aura lieu sur le harcèlement au collège.

Projet d'une ludothèque – médiathèque Bernard Pivot à Quincié en Beaujolais. Elle sera installée dans l'ancienne caserne des pompiers. Ouverture espérée en 2024/2025.

Festiv'été : les animations sont en préparation, même si de nombreux points d'interrogation se posent à ce jour et ce au vu de la crise sanitaire actuelle.

Col du Cri : les mercredis du col ateliers proposés aux enfants, sont reconduits ainsi que les spectacles en fin de journée.

Des visites de l'Hôtel-Dieu à Belleville et du moulin de la roche à Jullié auront lieu les jeudis pendant l'été.

Le projet de l'association du Cri du col, festival visuel qui aurait été filmé et retransmis via les réseaux sociaux, n'a pas été retenu.

Une demande de subvention a été faite auprès de la CCSB, pour l'organisation programmée d'un festival appelé « Sires de Beaujeu » du 25 au 27 juin 2021.

Le festival Dézing souhaite maintenir sa manifestation mais sur une seule journée.

Commission ruralité CCSB

Repoussée en mai.

Commission tourisme

Annie Copéret, informe le conseil qu'une rencontre a eu lieu avec M. Chanu pour le rendu d'une partie de l'étude de l'église. Une présentation sera faite par la suite à l'association et aux conseillers intéressés.

Commission fleurissement

Annie Coperet informe le conseil :

- qu'une réunion aura lieu prochainement,
- que des arbustes ont été plantés autour de la terrasse du multiservices.

Commission tourisme CCSB

Annie Coperet informe le conseil :

- qu'une réunion a eu lieu le 9 mars dernier,
- qu'il faudrait racheter ou développer la mise en place de tables de pique-nique pour les randonneurs.

Mode doux CCSB

Une réunion a eu lieu en visio pour la mise en liaison en mode doux des communes de la CCSB. L'avantage de la commune de Régnié-Durette est que la voie verte passe à Saint-Vincent. Il manque uniquement des supports vélos, qui seront prévus, à Saint-Vincent, sur la place de l'église et à l'espace loisirs.

35 vélos électriques ont été achetés pour la maison du terroir.

Siamva

Yves Bodot devient délégué titulaire.

Lors de la dernière réunion, le budget du Siamva a été voté. Suite à la potentielle défection de la commune de Saint-Lager concernant la station d'épuration de Ponchon dans le projet initial, une nouvelle réflexion devra être menée.

Commission voirie

Patrick Favre informe le conseil :

- qu'il est toujours en attente des devis pour les travaux de voirie 2021,
- que le montage de l'épareuse se fera dès le retour du tracteur actuellement en réparation,
- qu'il a eu un contact avec Enedis et que des travaux se feront sur la route de la distillerie le 13 avril,
- qu'une rencontre avec le Département aura lieu le 15 avril pour le projet d'aménagement du centre village.

CCSB

Catherine Cinquin informe le conseil :

- que le budget a été voté avec pour principaux travaux : les gendarmeries – les maisons médicales à Monsols et Fleurie – le gymnase Rosselli – l'aménagement de la gare de Sant Georges de Reneins.
- que le projet de recyclerie à Lancié a repris. L'association qui serait en charge de la gestion serait L'abri. L'ouverture est programmée courant 2022.

PLUi-H

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion avec pour thème la viticulture et l'agriculture a eu lieu. Patrick Péchard, président du Cru et François Désigaud l'ont accompagné. Un travail important sera effectué prochainement pour repérer les exploitations viticoles et agricoles sur une carte.

Commission urbanisme

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une rencontre avec Mme Medge de la société Alliade aura lieu prochainement pour le terrain situé impasse de l'abattoir.

Sieva

Anne-Marie Fuet informe le conseil que le Sieva doit modifier ses statuts et son nom. Il s'appellera désormais SMEVA – Syndicat Mixte des Eaux du Val d'Ardières.

Questions diverses :

L'adjointe aux finances remercie la commission pour le travail effectué dernièrement.

Une conseillère, interpellée par des habitants « route de Lachat » relate la demande effectuée auprès d'elle, à savoir, si ces habitants pouvaient financer des dos d'ânes sur cette même route. Les demandeurs devront faire une demande écrite auprès de la mairie.

Une conseillère demande s'il serait possible de remettre en place le panneau limitation 30 à l'entrée de la Chapelière pour la sécurité des enfants fréquentant l'aire de jeux.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été contacté par des jeunes de la commune souhaitant lui présenter un projet de city-stade.

La séance est levée à 20h42